

POURQUOI CE QUI EST BON POUR LES GRANDES ENTREPRISES SERAIT MAUVAIS POUR LES PETITES ENTREPRISES ?

L'U2P et la CAPEB se battent pour assurer aux petites entreprises les mêmes atouts d'attractivité que les grandes entreprises, sans coût ni charge supplémentaire

L'accord instaurant le CETU

Un compte épargne des jours de congés payés non pris pour le salarié et transférable d'une entreprise à l'autre sans impact sur l'entreprise

Pas de coût pour l'entreprise

- ▶ Le CETU ne change rien aux règles de prise de congés. Il n'implique strictement aucun abondement par l'employeur

Pas de charge administrative supplémentaire

- ▶ Le CETU est entièrement géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, sans coût pour l'entreprise, à l'image du CPF

Pas de contrainte

- ▶ Le CETU est utilisable dans des conditions strictement encadrées avec des délais de prévenance des employeurs et dépendant de l'ancienneté des salariés

L'accord instaurant la période de reconversion

Un dispositif de reconversion professionnelle simple et efficace

Une réponse aux besoins en compétences des entreprises

- ▶ Le dispositif permet une évolution des compétences des salariés d'une entreprise ou d'un nouveau salarié issu d'une autre entreprise ou d'un demandeur d'emploi

Un dispositif concerté entre le salarié et l'employeur

- ▶ La période de reconversion ne peut être engagée sans un accord écrit entre le salarié et l'employeur qui en définissent ensemble les termes

Un dispositif sans coût pour l'entreprise

- ▶ Le financement de cette « période de reconversion » est assuré par le redéploiement de crédits déjà existants (Pro A, Transco, FNE) sans dépenses supplémentaires pour l'entreprise

Une solution de prise en charge du coût du licenciement pour inaptitude

- ▶ Le coût des indemnités de licenciement pour inaptitude dans le cadre de l'embauche de salariés de plus de 55 ans sera désormais mutualisé et pris en charge par la CATMP afin de favoriser l'emploi des seniors

= DES ATOUTS CONCRETS POUR L'ATTRACTIVITE DE NOS PETITES ENTREPRISES